



## 1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

31 8933 01 SZOCIÁLIS GONDOZÓ ÉS ÁPOLÓ

## 2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

ASSISTANT ET SOIGNANT SOCIAL

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNÉE A TITRE D'INFORMATION)

## 3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

**Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:**

- participer à reconnaître, à mettre à jour les besoins insatisfaits et prêter assistance pour les résoudre ;
- prêter assistance dans la demande des soins et services sociaux nécessaires à la personne faisant appel à la prestation ;
- participer aux soins corporels, psychiques et sociaux directs de la personne faisant appel à la prestation et, si besoin en est, vaquer aux soins et à la gestion du ménage ;
- dispenser les soins de base conformément aux indications du médecin ;
- participer à l'emploi individuel et à la réhabilitation ;
- indiquer les problèmes psychiques, et prêter assistance pour les résoudre en collaboration avec d'autres professionnels d'aide ;
- s'acquitter des tâches administratives liées à son travail et tenir les documents techniques.

## 4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

3313 Assistant et soignant social

### (\*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

## 5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<b>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</b>	<b>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</b>  Pour les qualifications professionnelles relevant du domaine du Ministère du Bien-être Sociale (NM), la commission spéciale indépendante chargée par le Ministère, instituée par qualification professionnelle.																										
<b>Niveau du certificat (national ou international)</b> <b>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ):</b> 31 Qualification professionnelle de niveau secondaire donnant droit à occuper un emploi exigeant un travail manuel, qui se base sur les éléments de connaissances d'entrée théoriques et pratiques définis par les exigences professionnelles et d'examen (par la suite : compétences d'entrée) ou sur une formation scolaire de niveau élémentaire attestée par l'achèvement de la huitième année. <b>Code ISCED97:</b> 3CV	<b>Echelle de notation/Exigences aux examens</b>  Echelle pentatonique:       5       très bien 4       bien 3       moyen 2       passable 1       insuffisant  Un examen professionnel a lieu à l'issue de la formation professionnelle Parties de l'examen professionnel:  - Théorie professionnelle - Stage professionnel  Pour réussir à l'examen professionnel, une mention passable doit être obtenue en théorie professionnelle et au stage professionnel.																										
<b>Mention de série du certificat:</b>  PT K  <b>son numéro d'ordre:</b>  123456  <b>Date de délivrance du certificat:</b> 2023.09.14	<b>Intitulés des matières théoriques et pratiques et leurs notes selon l'échelle pentatonique</b> <b>1. Les résultats des matières d'examen professionnelles-pratiques, exprimés en notes</b> <table border="1"><tr><td colspan="2">Sujets/matières à l'examen écrit</td></tr><tr><td colspan="2">Complexe (connaissances de base en matière de santé, connaissance cliniques, connaissances spéciales, connaissances de soins, connaissances d'assistance)</td></tr><tr><td>Note obtenue à l'examen écrit</td><td>5</td></tr><tr><td colspan="2">Sujets/matières à l'examen oral</td></tr><tr><td>relation d'aide</td><td>5</td></tr><tr><td>connaissances sur les soins</td><td>5</td></tr><tr><td>Connaissances de base en politique sociale, la théorie du travail social</td><td>5</td></tr><tr><td>Note de théorie professionnelle</td><td>5</td></tr><tr><td colspan="2"><b>2. Evaluation des connaissances pratiques professionnelles</b></td></tr><tr><td colspan="2">Matières à l'examen pratique</td></tr><tr><td>Devoir d'examen préliminaire : journal de soins et d'assistance</td><td>5</td></tr><tr><td>Devoir d'examen à réaliser devant le jury : activité de base en matière d'assistance, de soins et de premiers secours</td><td>5</td></tr><tr><td>Note de pratique professionnelle</td><td>5</td></tr></table>	Sujets/matières à l'examen écrit		Complexe (connaissances de base en matière de santé, connaissance cliniques, connaissances spéciales, connaissances de soins, connaissances d'assistance)		Note obtenue à l'examen écrit	5	Sujets/matières à l'examen oral		relation d'aide	5	connaissances sur les soins	5	Connaissances de base en politique sociale, la théorie du travail social	5	Note de théorie professionnelle	5	<b>2. Evaluation des connaissances pratiques professionnelles</b>		Matières à l'examen pratique		Devoir d'examen préliminaire : journal de soins et d'assistance	5	Devoir d'examen à réaliser devant le jury : activité de base en matière d'assistance, de soins et de premiers secours	5	Note de pratique professionnelle	5
Sujets/matières à l'examen écrit																											
Complexe (connaissances de base en matière de santé, connaissance cliniques, connaissances spéciales, connaissances de soins, connaissances d'assistance)																											
Note obtenue à l'examen écrit	5																										
Sujets/matières à l'examen oral																											
relation d'aide	5																										
connaissances sur les soins	5																										
Connaissances de base en politique sociale, la théorie du travail social	5																										
Note de théorie professionnelle	5																										
<b>2. Evaluation des connaissances pratiques professionnelles</b>																											
Matières à l'examen pratique																											
Devoir d'examen préliminaire : journal de soins et d'assistance	5																										
Devoir d'examen à réaliser devant le jury : activité de base en matière d'assistance, de soins et de premiers secours	5																										
Note de pratique professionnelle	5																										
<b>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</b>  à l'enseignement secondaire	<b>Accords internationaux</b>																										
<b>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle (numéro du registre du programme accrédité)</b>																											
<b>Base légale</b>  Loi LXXXVI de l'année 1993 sur la formation professionnelle.																											

## 6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 54 % Pratique: 46 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		2 ans

### Niveau d'entrée requis:

- en cas de formation dans le cadre du système scolaire : accomplissement des études de la 10<sup>e</sup> année
- en cas de formation hors système scolaire : certificat d'études primaires

### Informations complémentaires:

MATIERES OBLIGATOIRES DE THEORIE PROFESSIONNELLE  
Remplit par organisateur d' examen.

MATIERES OBLIGATOIRES DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE  
Remplit par organisateur d' examen.

### Information complémentaire (y compris la description de la méthode nationale de qualification):

Le système de qualification est fondé sur les exigences professionnelles et d'examen établies selon des critères et structure uniformes, prévues par la législation. Elles comprennent les éléments suivants:

- le numéro d'identification, l'intitulé de la qualification professionnelle tels qu'ils figurent dans la Liste Nationale des Formations (OKJ) et le numéro FEOR y associé (FEOR – Système de classification type des professions),
- les pré-requis scolaires et professionnels nécessaires pour la formation, les exigences en matière d'aptitude à la profession et de compétences professionnelles, ainsi que la pratique requise,
- l'emploi, l'activité les plus caractéristiques auxquels la qualification professionnelle donne accès, ainsi que la description sommaire du métier, la liste des qualifications professionnelles proches,
- la durée de la formation nécessaire pour obtenir la qualification professionnelle, le nombre d'heures maximum, la part de la formation théorique et pratique, le nombre d'années de formation professionnelle à l'école de formation professionnelle, la durée de la formation professionnelle initiale, la possibilité d'organiser un examen de niveau permettant d'évaluer l'efficacité de la formation pratique,
- les exigences professionnelles de la qualification professionnelle,
- les exigences relatives à l'examen professionnel.

Les exigences professionnelles et d'examen sont qualifiées par les commissions des groupes de métiers de la Liste Nationale des Formations et par le Conseil National de la Formation Professionnel, puis elles sont publiées dans une règle juridique.

Accès aux exigences professionnelles et d'examen : <http://www.nive.hu>

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence– NSZFH – <http://nrk.nive.hu>

Chef de l'organisateur d'examen:  
Date de délivrance: 2023.09.14

CACHET